INNOV' ACTION 2018

MISE EN PLACE DE TECHNIQUES INNOVANTES DANS LE CADRE D'UNE RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

PLATEFORME DE DÉMONSTRATION DE BEXIANIS (82)

La plateforme de démonstration de Bexianis (Montbeton) a été conçue en 2016 par la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et s'insère dans le réseau DEPHY EXPE. Située dans la plaine de Montbeton, c'est la seule plateforme de démonstration irriguée du réseau. L'équipe technique travaille sur deux axes : la réduction de produits phytosanitaires et la limitation des phénomènes d'érosion, en s'appuyant sur l'agriculture de conservation des sols. Cette plateforme est un support de vulgarisation pour les agriculteurs et les étudiants.

La plateforme de démonstration de Bexianis se divise en 12 parcelles de 2000m² (condition agriculteurs). Six d'entre-elles sont conduites en techniques de travail du sol conventionnelles (labour possible), les six autres sont conduites en agriculture de conservation des sols (semis direct) l'érosion des sols étant un enjeu important dans le département.

Sur la plateforme, deux rotations ont été pensées pour chaque système (travail du sol et agriculture de conservation des sols), en y intégrant des cultures d'hiver, d'été, des dérobées et des couverts végétaux. Les cultures dérobées sont mises en place afin de consolider économiquement la rotation. La diversification implique l'insertion de cultures moins rentables que dans une rotation courte contenant uniquement des cultures à forte valeur ajoutée. Les cultures dérobées ont pour but de garder un système viable économiquement tout en optimisant la couverture du sol.

Notre objectif est de tendre vers une réduction des IFT de 50% sur les deux systèmes de la plateforme. Pour cela, nous optimisons les utilisations de produits chimiques et favorisons le désherbage mécanique sur la partie «Labour» de la plateforme. Les insecticides sont eux utilisés quand la présence des ravageurs est jugée trop importante et risquée pour la culture.

REPÈRES

- **Limiter l'érosion**
- **Diversifier les cultures**
- **Utiliser des techniques alternatives**
- **Réduire le désherbage chimique**

ZOOM SUR LES PRATIQUES INNOVANTES

L'HERBI-SEMIS

L'herbi-semis permet de diminuer significativement l'IFT herbicide. L'herbi-semis est un kit de désherbage localisé monté sur le semoir. Cela désherbe chimiquement la ligne de semis. Des passages de bineuse permettent ensuite d'éliminer mécaniquement les adventices levées dans l'inter-rang. L'herbi-semis a été mis en place sur les cultures d'été. Cette technique limite l'utilisation d'un herbicide de prélevée. Ainsi, seul 1/3 de la surface de la parcelle a été traité.

L'EXPLOITATION

Typologie : Grandes Cultures

Statut : Plateforme de démonstration

Enjeux : Réduire de 50% l'utilisation de produits phytosanitaires

Acteurs : Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne, entrepreneurs, organismes stockeurs...

Assolement 2018 : Blé tendre, Orge, Pois d'hiver, Colza, Maïs, Tournesol, cultures dérobées (Soja, Sarrasin)

LE BINAGE

Le binage est une solution intéressante afin de limiter l'IFT. Nous effectuons le binage autant sur les cultures d'été que sur les cultures d'hiver. Si le binage des cultures d'été est répandu, le binage des cultures d'hiver est moins commun. Par exemple, sur le colza, il est préconisé entre 4 et 6 feuilles et complète efficacement l'action des désherbants chimiques. La pression adventice étant particulièrement forte sur l'exploitation, le binage est une alternative efficace.

LE SEMIS DIRECT

Technique phare de l'agriculture de conservation des sols, le semis direct permet la réduction du nombre de passages pour installer une culture.

Nous avons donc fait le choix de le mettre en oeuvre sur la plateforme afin d'obtenir un retour d'expérience local dans l'objectif de mieux conseiller les agriculteurs.

L'appel à Pierre et François Baret, entrepreneurs sur Lafrançaise, nous a permis d'avoir accès au semoir direct. De plus, leur recul et leur connaissance de l'outil nous permettent d'optimiser cette technique. Les premiers semis ont été effectués au printemps 2017, mais la transition pouvant être longue, il faudra quelques années afin d'apprécier les effets de ce changement de pratiques.